



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 21 mai 2019

**Présents :** ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, SALLIERE Michel.

**Absents :** BOIS Hélène donne procuration à ROSSI Philippe, RICCIO Franck donne procuration à JAMEN Pascal.

ROSSAT Philippe.

**Désignation du secrétaire de séance :** CRETTIN Philippe.

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour :  
Résultat appel d'offres du pôle culturel.

**Vote : 13 pour**

### **1 - Approbation du compte rendu du 29.03.2019**

Pas de remarque.

**Vote : 13 pour**

### **2 – Désignation du Délégué à la Protection des Données**

Dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), AGATE, agence alpine des Territoires, nous propose l'adhésion à leurs services pour nous accompagner dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Il est proposé de mutualiser ce service avec AGATE, de signer la convention afférente à la mission de mise en conformité avec la réglementation, de désigner AGATE comme étant le DPD de la collectivité. Montant annuel : 921 € TH et 379 € pour la formation à la mise en place.

**Vote : 13 pour**

### **3 – Décision Modificative n° 1**

Il est proposé au conseil de prendre une décision modificative du budget général dans la section d'investissement concernant la caution de l'appartement de l'école libéré par la locataire.

Il est proposé de créditer le compte 165 de 450 € et de débiter le compte 2113 du même montant, afin de garder le budget équilibré.

**Vote : 13 pour**

### **4 – Régularisation des terrains, prix au m<sup>2</sup>**

- route de l'Amoudon de 450 m<sup>2</sup>. Le prix proposé est de 2 € le m<sup>2</sup>, soit 900 € arrondi à 1000 € à la demande du propriétaire.

**Vote : 13 pour**

- rue Philomène Durieux et rue le Bourneau. La régularisation des terrains sur ces rues concerne les trottoirs devant les habitations, non régularisée à ce jour.

**Vote : 13 pour**

### **5 – Subventions aux associations**

Maurice CATTELAN présente au conseil le tableau des subventions aux associations pour 2019.

Le montant total des subventions pour les associations communales s'élève à 14 450 €.

Le montant des subventions aux associations cantonales s'élève à 2 780 €.

Les autres associations sont subventionnées pour un total de 2 100 €.

Subventions exceptionnelles déjà votées, AFP pour 4 200 €, sou des écoles pour 1500 €, tour de France pour 1 000 €, fête de la brebis pour 150 €, projet de film pour 1 000 €.

Le montant total est donc de 27 480 €.

**Vote : 1 abstention, 12 pour**

## **6 – Tableau des élections**

Le tableau de présence des conseillers au bureau de vote des élections européennes est établi par le conseil.

## **7 – Marché pôle culturel**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 avril pour l'ouverture des plis.

L'estimatif des travaux était de 842 200 €.

Le montant total des 12 lots attribués est de 806 156 € sachant que le lot n°3 n'a pas eu d'offre. En attente.

**Vote : 13 pour**

## **8 - Compte rendu des commissions :**

Travaux : Georges RICCIO

Pose de bordures à l'entrée du village par EIFFAGE pour un montant de 18 036 €, ainsi que la reprise de la plateforme du chalet.

Reprise de 170 m. de conduite d'eau à l'Amoudon par l'entreprise MANNO.

La vidéo protection est en partie réalisée, reste 1 caméra à installer à l'entrée de la commune, 2 au niveau du parking du plan d'eau, 1 au niveau du terrain de football, 1 à la zone de la ZA Amoudon, 1 à la Goratière et 2 au réservoir d'eau.

14 caméras sont exploitables aujourd'hui.

SOREA : Philippe CRETTIN

CA le 17 avril.

Compte rendu de ce conseil d'administration et point sur les ventes réalisées et sur la situation actuelle de la société qui remonte au niveau trésorerie.

Ce qui permet aux différentes communes de se voir régler les redevances de concessions de 2016 à 2018. Pour notre commune, le montant est de 14 596 €.

Communication : Claudine PRAT

- Le bulletin municipal est à l'impression.

## **9 - Questions diverses**

- Réunion avec M. MILLIEX au sujet de la relocalisation de son entreprise (abandon du sciage), dossier en cours.

- le chalet du lac a été ouvert samedi 18 mai.

Le SIRTOMM ne collecte plus les bacs roulants. Des conteneurs aériens ont donc été installés au bout du parking pour la collecte des déchets, ainsi que des poubelles à tri sélectif.

- des problèmes de voisinage sont observés rue des Curiets, la gendarmerie est intervenue.

.

Séance levée à 20 h.30.